Le Trail des Saint-Martinois

Val Eyrieux

Crédit photo : Sentier au dessus de l'Eysse (ccve)

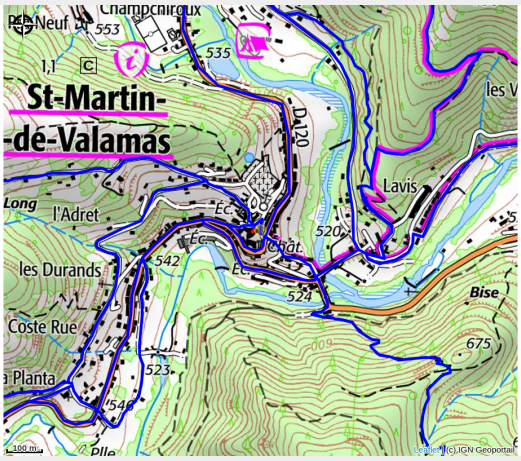

Cette grande boucle de 15 km et 650 m+ au départ du village de Saint-Martin-de-Valamas propose un parcours complet pour coureurs entraînés ! Vous remonterez en douceur la rivière L'Eysse, poursuivrez par une grimpette de 174 m de dénivelés positifs pour r

Infos pratiques

Categorie : Sites de pratique

Type de pratique : Trail

Description

Pendant votre trail, suivez les balisages et

0 km : Descendre la place de la Mairie, puis aller à droite par la rue de la Poste.
Au carrefour des routes, prendre la route D 237 à droite, direction Arcens. Suivez le balisage .
500 m : à La Placette, descendre à gauche la petite rue des jardins.
1 km : traverser la route D237 et monter en face la rue.
Au calvaire, prendre le sentier à gauche.
1,6 km : aux maisons d'Albagnas, descendre la petite route à gauche sur 300 m.
1,8 km : quitter la petite route et descendre le sentier pour retrouver la route D237.
Aller à gauche sur 80 m par la route D237, puis traverser le pont de la rivière L'Eysse.
Au mât Le Plancher, suivre Arcens 9,9 km / Mourgue 6,2 km. Remonter la rivière L'Eysse.
3,,8 km : passer sous le hameau Le Sarret.
4,6 km : au carrefour des pistes, monter celle de gauche jusqu'au hameau de Mons.
6,2 km : aux maisons de Mons, monter à gauche le sentier caladé jusqu'aux crêtes du GR 420.
 8 km : au mât La Mourgue, suivre Le Cheylard (8,1 km) / Le réservoir n°2 (1,2 km). Longer les pistes panoramiques du GR 420.
 9 km : Au mât Le réservoir n°2, suivre Le Cheylard 6,9km / La Berche 1,2 km. Bien fermer les barrières et poursuivre par la piste.
 10,3 km : Au mât La Berche, suivre Jaunac 3,2 km / La berche Nord 0,4 km. Quitter le GR420 et descendre la piste en suivant le balisage .
 Au mât La Berche Nord, suivre Jaunac 4,8 km / Les Faraches 1,5 km. Poursuivre par le chemin.
 11 km : Au mât Le Col, suivre Saint-Martin-de-Valamas 3,4 km. Descendre le chemin et rejoindre les maisons du Suc de l'Aire.
Traverser le hameau et descendre par la petite route.
13,2 km : quitter la petite route et descendre à gauche le sentier en sous-bois.
14 km : récupérer le pont, passer devant l'Office de Tourisme et l'Atelier du bijou.
Au niveau du 2ème pont, monter en face la rue des puces, jusqu'à la place de Saint-Martin-de-Valamas.

Situation géographique

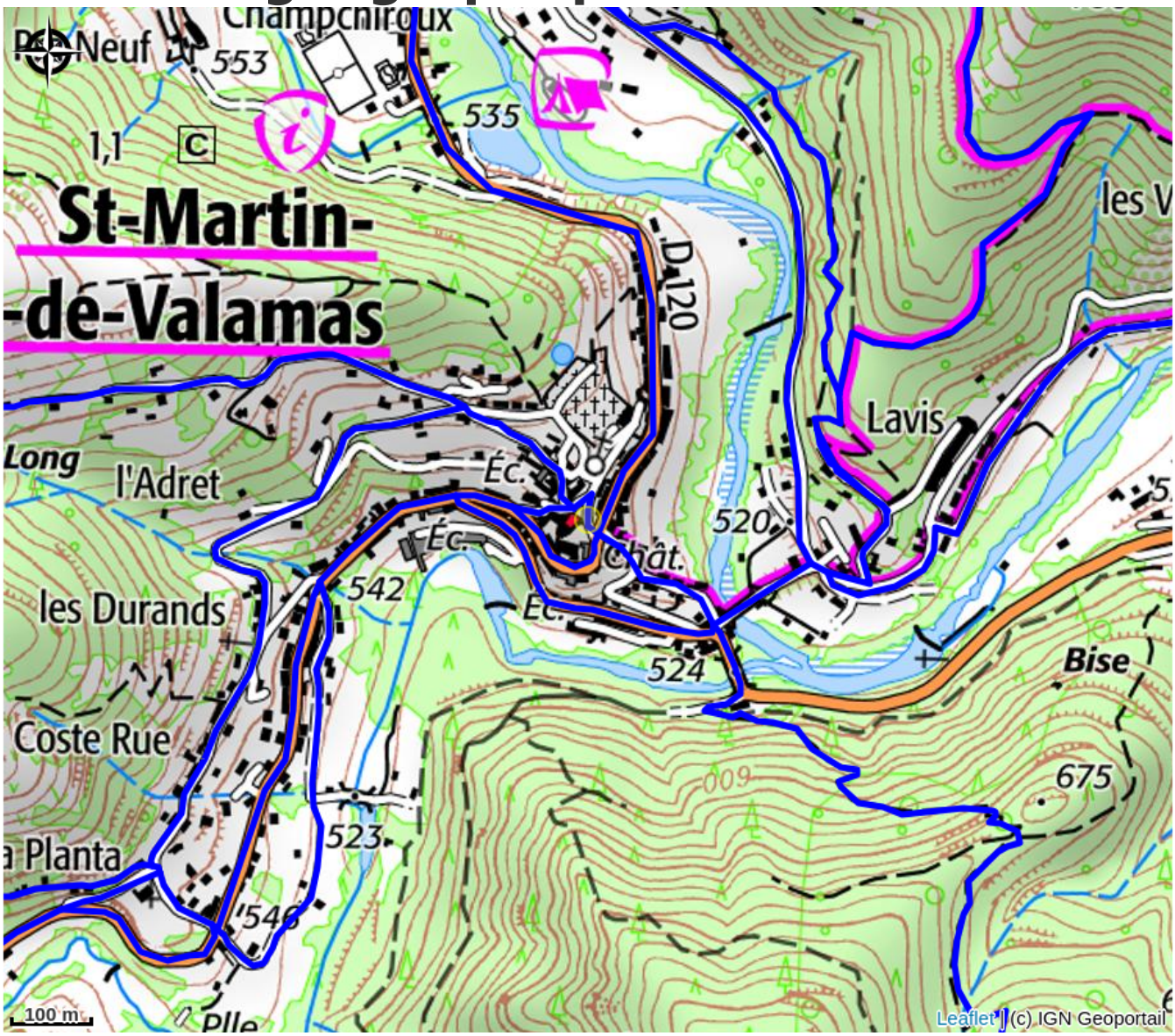

Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Tarifs:
Gratuit.

Accès:
Lieu de départ : Place du village.
Lieu d'arrivée : Place du village.
Depuis Le Cheylard, suivre la D120 direction Saint-Martin-de-Valamas et rejoindre le parking place de la mairie.
Depuis Saint-Agrève, prendre la direction de Saint-Julien d'Intres, puis de Saint-Martin-de-Valamas et rejoindre le parking place de la mairie.
Parking conseillé : Parking à proximité de l'église .

Fiche mise à jour par Agence de Développement Touristique de l'Ardèche le 14/07/2025

Contact

07310 Saint-Martin-de-Valamas